

74

L'AN mil huit cent et trente. Deux
 le huit du mois d'avril pardevant moi notaire
 soussigné et en présence des témoins ci-après
 nommés est comparu je soussigné Luy,
 domicilié à Loustier, hameau de la commune de
 Yagnes, lequel du consentement de son épouse
 ici absente pour laquelle il promet satisfaction,
 vend avec garantie de fait et de droit à Joseph
 Macchabé Vaudan, domicilié à Bruson ici présent
 et acquiescent savoir: Deux champs dont l'un
 placé au lieu dit au **Clou**, territoire de Bruson
 de la contenance d'environ soixante toises, Contre
 Marie fille de Bruson au dessus et je soussigné
 Luy au dessous. - - - -

8 avril 1832 - Vente d'un champ au **Clou**, de 60 toises, de la part d'Anne-Victoire Vaudan (1784-1874), autorisée par son mari Jean-Maurice Luy (1779-1836), à Joseph-Macchabée Vaudan, de Bruson, pour le prix de 75 francs.

